



SAINT JOHN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA VENTE AUX ENCHÈRES DES EMPLACEMENTS DE VENTE SUR LE TROTTOIR

Révisé en novembre 2023

Quinze (15) emplacements de vente sur le trottoir

Toute personne qui colporte des marchandises dans les rues et sur les trottoirs de la Ville de Saint John est assujettie aux règlements administratifs visant les colporteurs (*Peddlers and Hawkers By-law*).

De plus, toute personne qui vend ou offre à la vente tout article à partir d'un emplacement de vente sur le trottoir est soumise aux règlements relatifs à l'utilisation des trottoirs (*Use of Sidewalks By-law*). Les droits d'exclusivité pour un emplacement de vente sur le trottoir sont attribués par voie d'enchères publiques.

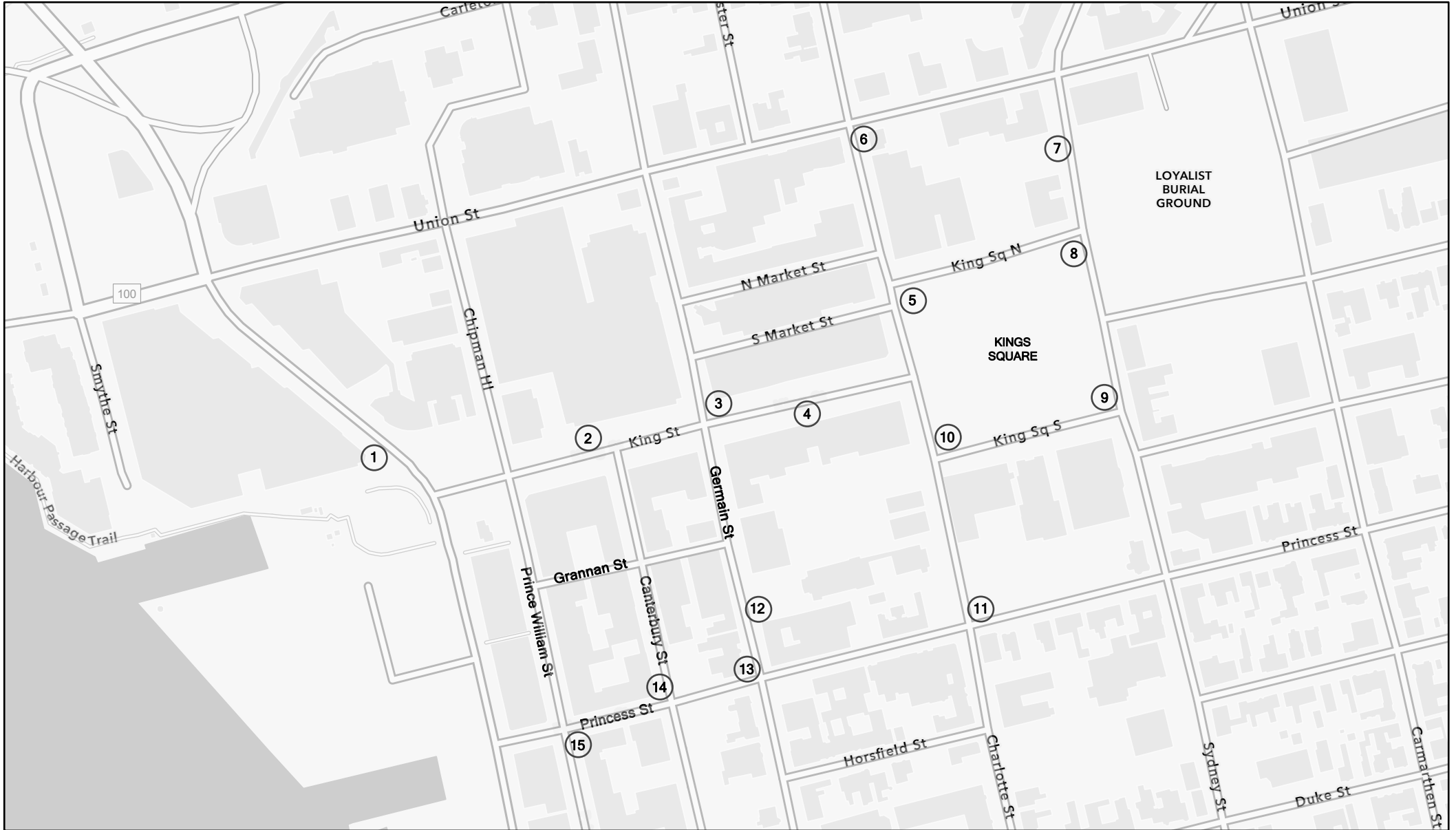
CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Une licence de colporteur valide, conformément aux règlements administratifs, est nécessaire pour pouvoir soumissionner pour les droits exclusifs d'un emplacement de vente sur le trottoir.
2. Les droits exclusifs sur un emplacement de vente sur le trottoir ne sont valables qu'entre le 1^{er} mai et le 31 octobre de l'année pour laquelle la licence de colporteur est valable.
3. L'adjudicataire des droits exclusifs sur un emplacement de vente sur le trottoir doit payer le montant total immédiatement après l'enchère. Autrement, les droits exclusifs sur l'emplacement de vente sur le trottoir seront retirés et disponibles au prochain soumissionnaire le plus offrant.
4. Les paiements sont acceptés en espèces, par chèque personnel, par carte Visa, MasterCard ou Interac. Les pièces de monnaie ne sont pas acceptées.
5. Les emplacements de vente sur le trottoir doivent être proposés dans un premier temps aux enchères publiques. L'offre minimale pour les droits exclusifs sur un emplacement est de 340 \$, par emplacement.
6. Les droits exclusifs sur les emplacements de vente sur le trottoir qui n'ont pas été attribués dans le cadre de l'enchère publique seront disponibles au guichet unique moyennant la redevance prévue à l'annexe A des règlements administratifs (*Use of Sidewalks By-law*), à compter du dernier jeudi d'avril. Les demandeurs sont invités à soumettre un avis d'intérêt au guichet unique après la vente aux enchères pour tout emplacement non réclamé. En cas de réception de plusieurs avis d'intérêt pour un même emplacement, les droits exclusifs seront attribués par tirage au sort.
7. Il est interdit à toute personne bénéficiant de droits exclusifs sur un emplacement de vente sur le trottoir de transférer, sous-louer, céder, sous-traiter ou aliéner lesdits droits.
8. Les emplacements de vente sur le trottoir sont indiqués sur la carte ci-jointe et sont décrits comme suit :



SAINT JOHN

- a. Site 1 : Le trottoir adjacent à l'entrée de Market Square par la rue St. Patrick.
 - b. Site 2 : Le trottoir devant le 15 King Street, sur les pavés de briques.
 - c. Site 3 : Le trottoir devant le 53 King Street, sur les pavés de briques à côté de l'enseigne de l'annuaire du centre-ville.
 - d. Site 4 : Le trottoir devant le 58 King Street, sur les pavés de briques à côté de la zone gazonnée.
 - e. Site 5 : Le trottoir à l'angle nord-ouest de Kings Square.
 - f. Site 6 : Le trottoir devant le 2 Charlotte Street, sur les pavés de briques.
 - g. Site 7 : Le trottoir situé immédiatement au sud du 11 Sydney Street, entre les deux entrées du stationnement.
 - h. Site 8 : Le trottoir à l'angle nord-est de Kings Square.
 - i. Site 9 : Le trottoir à l'angle sud-est de Kings Square.
 - j. Site 10 : Le trottoir à l'angle sud-ouest de Kings Square.
 - k. Site 11 : La section de trottoir élargie en face du 128 Princess Street.
 - l. Site 12 : Le trottoir devant le 110 Germain Street, sur les pavés de briques.
 - m. Site 13 : Le trottoir devant le 128 Germain Street, sur les pavés de briques.
 - n. Site 14 : Le trottoir devant le 55 Canterbury Street, sur les pavés de briques.
 - o. Site 15 : Le trottoir devant le 116 Prince William Street, sur les pavés de briques.
9. Le non-respect de l'une ou de l'ensemble des conditions susmentionnées peut entraîner la révocation des droits exclusifs accordés par le présent document.



Sidewalk Vendor Sites - 2024
Emplacements de vente sur le trottoir - 2024

Revised November 2023

1:5,000
 0 165 330 660 ft
 0 45 90 180 m
 Sources: Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community, Sources: Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community